

# OMPI



AB/XXIV/17

ORIGINAL : anglais

DATE : 17 septembre 1993

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

## ORGANES DIRECTEURS DE L'OMPI ET DES UNIONS ADMINISTRÉES PAR L'OMPI

Vingt-quatrième série de réunions  
Genève, 20 - 29 septembre 1993

### ADMISSION D'OBSERVATEURS

(ADDITIF DU DOCUMENT AB/XXIV/11)

#### Mémoire du Directeur général

1. Depuis l'établissement du document AB/XXIV/11, le directeur général a reçu du Conseil international des unions scientifiques (CIUS) une demande d'admission en qualité d'observateur aux réunions des organes directeurs intéressés. On trouvera dans l'annexe du présent document une brève description des objectifs du CIUS, de sa structure et de sa composition.

2. Il est proposé que les organes directeurs inscrivent le Conseil international des unions scientifiques (CIUS) dans la catégorie des organisations internationales non gouvernementales s'occupant de plusieurs domaines de la propriété intellectuelle et que ledit conseil soit soumis aux principes applicables s'agissant d'inviter d'autres organisations internationales non gouvernementales similaires à assister, en tant qu'observateur, aux réunions des organes directeurs intéressés.

3. Les organes directeurs sont invités, chacun pour ce qui le concerne, à se prononcer sur la proposition faite au paragraphe 2.

[L'annexe suit]

ANNEXE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE

(sur la base des indications fournies par cette organisation)

Conseil international des unions scientifiques (CIUS)

Siège : Paris, France. Fondé à Bruxelles en 1931.

Objectifs : encourager et promouvoir l'activité scientifique et technique internationale dans l'intérêt et pour le bien-être de l'humanité; faciliter la coordination des activités des unions scientifiques internationales; faciliter la coordination des activités scientifiques internationales de ses membres; stimuler, concevoir, coordonner les programmes scientifiques interdisciplinaires internationaux ou participer à leur exécution; agir en tant qu'organe consultatif pour des questions scientifiques ayant une dimension internationale; prendre part à toute activité connexe.

Structure : Assemblée générale, Commission générale, Bureau exécutif.

L'Assemblée générale est l'organe suprême du CIUS dont elle détermine la politique globale. L'Assemblée générale se compose, d'une part, des représentants des académies des sciences et des conseils de recherche (organismes nationaux) et, d'autre part, des représentants des unions scientifiques (organisations internationales). En règle générale, elle se réunit en session ordinaire tous les trois ans.

La Commission générale se compose des membres du bureau du CIUS, des représentants de toutes les unions scientifiques internationales membres du conseil et des représentants des membres nationaux élus par l'Assemblée générale. La Commission générale examine les activités du CIUS en cours ou proposées, détermine les priorités pour ce qui est des activités scientifiques de ce dernier et recommande à l'Assemblée générale la création d'organes appropriés pour faciliter et coordonner les activités éducatives et scientifiques interdisciplinaires à l'échelon international.

Le Bureau exécutif se compose des membres du bureau du CIUS (le président, les deux vice-présidents, le secrétaire général, le trésorier, le président antérieur) et de six membres ordinaires élus parmi les membres de la Commission générale. Le Bureau exécutif administre les affaires quotidiennes du CIUS entre les sessions de l'Assemblée générale.

Membres : il existe deux catégories de membres, à savoir, d'une part, les unions scientifiques (organisations internationales s'occupant de promouvoir les activités dans un domaine scientifique particulier) et, d'autre part, les académies des sciences et les conseils de recherche (organismes nationaux multidisciplinaires). En outre, le CIUS compte des associés scientifiques (organisations nationales, régionales et internationales non gouvernementales).

Le CIUS compte actuellement 83 académies des sciences et conseils de recherche dans 62 Etats et 20 unions scientifiques.